

Du 15 février au 2 mars 2003

EXPOSITION PEINTURES ET SCULPTURES EN MAIRIE* de JAKEZ

(* Aux heures d'ouverture de la Mairie et le dimanche 16 février de 15 h à 18 h.)

AGENDA

➤ ECRIVAIN PUBLIC - nouvel horaire

La prochaine permanence aura lieu le samedi 8 mars de 11 h à 12 h au Centre des Marais. M. ALIX accueille les personnes avec ou sans rendez-vous.
 ☎ 02.99.62.83.27.

➤ POINT ACCUEIL EMPLOI : MISSION LOCALE

La Conseillère de la Mission Locale rencontrera les jeunes de Vern au PAE le jeudi 20 mars de 9 h à 12 h. Prendre rendez-vous au PAE au 02.99.62.99.00.

➤ ASSOCIATION DES USAGERS DU STAR

Permanence à la MAIRIE, le samedi 22 FEVRIER de 10 h à 12 h. Contact au 06.80.22.36.50, 1 cours d'Heisinki à Rennes.

➤ VIE LIBRE : Accueil et aide pour les problèmes dépendant de l'alcool. Permanence mensuelle

le SAMEDI 1^{er} MARS de 10 h à 12 h au Centre des Marais.

MAIRIE : Déclaration des postes récepteurs télévision

Une opération de contrôle à domicile portant sur la régularité des conditions d'assujettissement à la redevance audiovisuelle est mise en œuvre à partir du 3/02/03. Dans un premier temps, des questionnaires sont adressés aux habitants ne semblant pas recensés comme détenteurs d'un téléviseur. Les détenteurs d'appareils non déclarés peuvent, au moyen d'un coupon détachable, souscrire une déclaration de régularisation sans avoir à supporter la pénalité prévue par la réglementation et sans rappel pour le passé. La même régularisation est appliquée aux éventuels détenteurs d'appareils non déclarés qui n'ont pas reçu de questionnaires mais qui font parvenir une déclaration sur papier libre ou en se déplaçant à l'adresse suivante : Service Redevance de l'Audiovisuel, 10 rue de la Santé, 35000 RENNES tél. 02.99.35.26.42. (le lundi). Les personnes souhaitant obtenir des renseignements (exonération, double compte, résidences multiples, etc) peuvent également s'y adresser. Dans un second temps, en application au décret 92-304 du 30/03/1992 modifié, des agents assermentés du Service de la Redevance de l'Audiovisuel effectueront des contrôles. Les infractions seront constatées par des procès-verbaux et les redevables seront taxés d'office.


INFORMATION CENTRE DE LOISIRS

Avis aux parents dont les enfants âgés de moins de 7 ans au 31/12/02 ont fréquenté le Centre de Loisirs en 2002. Pour ces enfants, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts sur présentation d'une attestation que le Centre des Marais vous fournira sur simple demande.

MAJORETTES

L'Association des Majorettes fêtera, au cours du week-end du 1^{er} mai, son 25^{ème} anniversaire et les 20 ans d'échanges avec Schwalbach. A cette occasion, nous aimerions pouvoir rassembler le maximum de majorettes ayant adhéré à l'association, le maximum de familles ayant hébergé des familles allemandes et pouvoir « emprunter » des photos de toutes ces manifestations auprès de ceux qui en possèdent. Merci de prendre contact, le plus rapidement possible, avec Sylvaine Auray au 02.99.62.75.92 ou Jeannick Garel au 06.64.37.63.26 ou 06.88.18.73.86.

COUPE DES CHAMPIONS DE L'OUEST

 **CYCLIO CROSS, Vallée de la Seiche à VERN**
 Le SAMEDI 22 FEVRIER
 14 h 30 : catégories juniors/départementaux/vétérans : 40 mn.
 15 h 45 : catégories élites seniors/espoirs : 1 heure.

ACCUEIL DE NOS AMIS ANGLAIS

A l'occasion de la venue d'un groupe anglais de Bishop Sutton, le Comité de Jumelage organise une soirée festive et familiale avec repas

le DIMANCHE 23 FEVRIER à partir de 19 h,

Salle des Fêtes de la Chalotais.

Vous y êtes tous invités si vous désirez échanger avec nos nouveaux amis. Inscription obligatoire au Centre des Marais avant le 19/02/03. Tarif : adultes 8 €, enfants 4 €.

ASSAD - Programme animation février 2003

L'ASSAD organise un accueil de jour des personnes âgées dépendantes 2 fois par semaine.

Lundi 17/02 : Atelier Pâtisserie Vern.
 Jeudi 20/02 : Après-midi jeux de société à Bruz.
 Lundi 24/02 : Atelier mémoire et gymnastique sur chaise à Vern
 Jeudi 27/02 : Tête de veau à l'Auberge de Beaulieu.
 Mardi 04/03 : Travaux manuels à Vern.
 Jeudi 06/03 : Visite exposition de reptiles vivants à Bruz.
 Contacter Mme BARBEDETTE au 02.99.77.12.77.

ECHANGES RECIPROQUES DE SAVOIRS

Permanence : mercredi 12 mars de 16 h à 18 h au Centre des Marais. Savoirs en attente :
 Demandes : Espagnol, Espéranto, plomberie.
 Offres : Peinture, piano, guitare, dessin, danse bretonne, broderie à points complés.

AVIS : Le Centre de Loisirs collecte boîtes vides de canembert, rouleaux vides de papier toilette, d'essuie-tout, cartons pour le Carnaval. Merci d'avance de tout déposer au Centre des Marais.